

Moyens de paiements des factures de cantine et de garderie :

- **Chèque bancaire :**

N'oubliez pas de joindre à votre chèque, le talon détachable contenant les références de votre facture, sans le coller ni l'agrafer.

- **Carte bancaire :**

Vous pouvez payer par carte bancaire en téléphonant à la trésorerie de Royan au 05 46 23 54 54.

- **PayFiP (carte bancaire ou prélèvement) :** <https://www.payfip.gouv.fr/tpa/accueilportail.web>

The screenshot shows the 'SAISIR L'IDENTIFIANT STRUCTURE PUBLIQUE' form. At the top, there are logos for 'RÉPUBLIQUE FRANÇAISE' and 'PayFiP.gouv.fr'. The form title is 'SAISIR L'IDENTIFIANT STRUCTURE PUBLIQUE'. Below the title, it says 'Veuillez renseigner l'identifiant structure publique'. There is a label 'Identifiant structure publique : *' followed by a text input field containing the number '1'. To the right of the input field is a small circular icon with a plus sign. Below the input field, there is a note '*champ obligatoire'. At the bottom of the form, there are two buttons: 'Valider' and 'Annuler'.

Cet identifiant se trouve dans l'encart " Adresse de paiement par internet "

INFORMATIONS	QUALITÉ DE SERVICE	AUTRE SITES
Vos questions Sécurité informatique	Accessibilité	collectivites-locales.gouv.fr amendes.gouv.fr timbres.impots.gouv.fr gouvernement.fr dela.gouv.fr legifrance.gouv.fr service-public.fr

The screenshot shows the 'SAISIR REFERENCE DETTE' form. At the top, there are logos for 'RÉPUBLIQUE FRANÇAISE' and 'PayFiP.gouv.fr'. The form title is 'SAISIR REFERENCE DETTE'. Below the title, it says 'Veuillez renseigner la référence de la dette :'. There is a label 'Identifiant structure publique :' followed by a masked input field containing '00000'. Below that, there is a label 'Référence : *' followed by three text input fields separated by hyphens, containing the numbers '1', '2', and '3'. To the right of the third input field is a small circular icon with a plus sign. Below the input fields, there is a note '*champ obligatoire'. At the bottom of the form, there are two buttons: 'Valider' and 'Annuler'.

Cette référence se trouve dans l'encart " Adresse de paiement par internet "

INFORMATIONS	QUALITÉ DE SERVICE	AUTRE SITES
Vos questions Sécurité informatique	Accessibilité	collectivites-locales.gouv.fr amendes.gouv.fr timbres.impots.gouv.fr

REFERENCES

Pour effectuer votre règlement au profit de la collectivité : MORNAC-SUR-SEUDRE, merci de préciser les informations suivantes :

Référence de la dette : ██████████

Montant : * , € ⓘ

Adresse électronique : * ⓘ

Confirmez l'adresse saisie : *

*champ obligatoire.

Valider

Annuler

A saisir pour vérification

INFORMATIONS

QUALITÉ DE SERVICE

AUTRE SITES

REFERENCES

Pour effectuer votre règlement au profit de la collectivité : MORNAC-SUR-SEUDRE, merci de préciser les informations suivantes :

Référence de la dette : ██████████

Montant : * , € ⓘ

Adresse électronique : * ⓘ

Confirmez l'adresse saisie : *

Saisir une adresse électronique valide. A l'issue de votre règlement, vous recevrez sur cette adresse un ticket de paiement à conserver..

*champ obligatoire.

Valider

Annuler

Saisissez une adresse mail que vous consultez régulièrement !

INFORMATIONS

QUALITÉ DE SERVICE

AUTRE SITES

Informations sur la dette

Collectivité : MORNAC-SUR-SEUDRE

Référence de la dette : ██████████

Montant : ██████████

Adresse électronique : ██████████

Choix du mode de paiement

Payer par prélèvement

Pour poursuivre cette procédure, vous devrez saisir vos identifiants impots.gouv

Payer par carte bancaire



Annuler

A vous de choisir le mode de paiement

- **Espèces ou carte bancaire QR code :**

Sur les factures de cantine et de garderie figure désormais un QR code.

Vous vous rendez dans un bureau de tabac – Française des jeux agréés, vous scannez ce QR code et vous réglez en espèces ou par carte bancaire votre facture.



La direction générale des Finances publiques a noué un partenariat avec le réseau des buralistes afin de proposer une **offre de paiement de proximité** pour régler vos impôts, amendes ou factures de service public (avis de cantine, de crèche, d'hôpital...). Les buralistes partenaires afficheront ce logo. Vous pourrez y effectuer vos paiements en espèces, jusqu'à 300 euros, et par carte bancaire.

Vous trouverez les établissements agréés en suivant ce lien :

[Paiement de proximité | impots.gouv.fr](https://impots.gouv.fr/paiement-de-proximite)